

NB : Ce document peut être utilisé :

- soit directement par l'entreprise émettrice du devis, mais doit obligatoirement comporter son tampon et signature

- soit les mentions qui y figurent sont reprises dans un document à l'en-tête de l'entreprise émettrice du devis (avec signature)

**DEVIS ATTESTANT DU COUT DU TRAITEMENT POUR LA CONSTITUTION
DES GARANTIES FINANCIERES EN MATIERE DE TRANSFERTS TRANSFRONTALIERS DE DECHETS**

OBJET DU DEVIS	
<i>Le présent devis porte sur les éléments suivants :</i>	
1- Notification N°	FROO _____
2-Déchets	Code Européen du Déchet n°1 : _____
	Code Européen du Déchet n°2 : _____
	Code Européen du Déchet n°3 : _____
	...
3-Quantité active de la notification	
4-Conditionnement des déchets¹	
5-Descriptif du procédé de traitement	
6-Nom de l'installation française émettrice du devis, autorisée au traitement des déchets de la notification	
7-Référence de l'arrêté préfectoral d'autorisation de l'installation indiquée au point 6 ci-dessus	
8-Coût de traitement en € TTC à la tonne²	Code Européen du Déchet n°1 : € TTC/t
	Code Européen du Déchet n°2 : € TTC/t
	Code Européen du Déchet n°3 : € TTC/t
	Code Européen du Déchet n° ... : € TTC/t

Le présent devis est valable un an.

Je m'engage à appliquer au PNTTD les conditions prévues dans ce devis.

Fait le..... (JJ/MM/AA) à

Signature et tampon de l'installation indiquée au point 6 ci-dessus :

¹ Type de conditionnement tel que figurant en case 7 de l'annexe 1 A (Règlement CE 2024/1157 du 11 avril 2024 concernant les transferts de déchets.

² Dans le cas d'une notification portant sur plusieurs codes CED, à défaut d'indication dans le dossier de la proportion de chacun d'entre eux, il sera fait application pour le calcul de la garantie financière du coût de traitement à la tonne le plus élevé des codes CED.